

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SALON DE PROVENCE - 1304 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 23/12/2024 - 10769 - 2021 B 00995 - 831 498 209 - STUDIA DIGITAL

certifié conforme

BILAN ACTIF

TRIBUNAL DE COMMERCE		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
ACTIF		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	SALON-DE-PROVENCE						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	1 940	1 940				
	Frais de développement	20 000	20 000				
	Concessions, brevets et droits similaires	8 990 400	6 377 268	2 613 132	3 008 892	395 760	13.15
	Fonds commercial (1)	6 747 305		6 747 305	6 747 305		
	Autres immobilisations incorporelles	790		790	32 588	31 797	97.57
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	108 758	90 758	18 000	32 092	14 093	43.91
	Autres immobilisations corporelles	1 541 139	1 343 470	197 669	317 334	119 665	37.71
	Immobilisations en cours				790	790	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	195		195	200	6	2.75
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	91 033		91 033	81 802	9 231	11.28
Total II		17 501 559	7 833 437	9 668 123	10 221 003	552 880	5.41
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	191 399		191 399	247 447	56 048	22.65
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 846		1 846		1 846	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 968 445	268 502	5 699 942	1 910 878	3 789 065	198.29
	Autres créances	1 584 302		1 584 302	1 479 028	105 274	7.12
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 381		2 381	158 459	156 078	98.50
	Charges constatées d'avance (3)	439 049		439 049	256 968	182 081	70.86
	Total III	8 187 421	268 502	7 918 919	4 052 779	3 866 140	95.39
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		25 688 981	8 101 939	17 587 042	14 273 782	3 313 260	23.21

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-
107 237

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500 000)	500 000	500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	315 339	315 339		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	50 000	50 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	437 202	258 886	178 316	68.88
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 256 537	136 534	2 393 071	NS
	Subventions d'investissement		404	404	100.00
	Provisions réglementées				
Total I		1 828 399	743 391	2 571 791	345.95
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques	30 000	30 000		
	Provisions pour charges				
	Total III	30 000	30 000		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	229 882	347 735	117 853	33.89
	Concours bancaires courants	269 288	149 655	119 633	79.94
	Emprunts et dettes financières diverses	3 996 347	3 543 316	453 031	12.79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	93 040		93 040	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 428 976	5 763 163	665 813	11.55
	Dettes fiscales et sociales	1 964 229	1 166 522	797 707	68.38
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	979 358	724 323	255 035	35.21
	Produits constatés d'avance (I)	5 424 320	1 805 677	3 618 643	200.40
Total IV		19 385 441	13 500 391	5 885 050	43.59
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		17 587 042	14 273 782	3 313 260	23.21

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 19 410 132 13 274 435

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	6 789 609		6 789 609	2 921 426		3 868 183	132.41
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 460 688	42 148	1 502 836	6 097 621		4 594 785	75.35
Chiffre d'affaires NET	8 250 297	42 148	8 292 445	9 019 047		726 602	8.06
Production stockée			56 048	44 471		11 577	26.03
Production immobilisée			598 648	601 478		2 830	0.47
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			17 236	7 989		9 247	115.76
Autres produits			56	52		108	206.74
Total des Produits d'exploitation (I)			8 852 225	9 584 095		731 870	7.64
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			2 279 943	2 299 087		19 144	0.83
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			35 902	43 775		7 872	17.98
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 275 251	2 551 840		723 411	28.35
Impôts, taxes et versements assimilés			70 676	96 855		26 179	27.03
Salaires et traitements			2 100 411	2 035 489		64 922	3.19
Charges sociales			962 031	943 011		19 020	2.02
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 410 749	1 301 619		109 131	8.38
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			241 375	27 128		214 247	789.78
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 130	902		228	25.32
Total des Charges d'exploitation (II)			10 377 468	9 299 706		1 077 763	11.59
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 525 243	284 389		1 809 632	636.32
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12 31/12/2022	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	555		555	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	555		555	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	295 808	97 249	198 560	204.18
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	295 808	97 249	198 560	204.18
2. Résultat financier (V-VI)	295 253	97 249	198 004	203.61
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 820 496	187 141	2 007 637	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	34 182	61 697	27 515	44.60
Produits exceptionnels sur opérations en capital	404	17 259	16 855	97.66
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	34 586	78 956	44 370	56.20
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	86 853	206 771	119 917	58.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	465 821		465 821	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		30 000	30 000	100.00
Total VIII	552 675	236 771	315 904	133.42
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	518 089	157 815	360 274	228.29
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		252	252	100.00
Impôts sur les bénéfices (X)	82 048	107 460	25 412	23.65
Total des produits (I+III+V+VII)	8 887 366	9 663 051	775 684	8.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 143 903	9 526 517	1 617 386	16.98
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 256 537	136 534	2 393 071	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



Annexe des comptes sociaux
de STUDIA DIGITAL S.A.S.
au 31 décembre 2023

Sommaire

1	Informations générales et description de l'activité	4
1.1	Faits marquants de l'exercice	4
1.2	Événements postérieurs à la clôture	4
2	Règles et méthodes comptables	5
2.1	Base de préparation des comptes sociaux	5
2.2	Changement de règles et méthodes comptables	5
2.3	Méthodes comptables	5
2.3.1	Immobilisations incorporelles	5
2.3.2	Immobilisations corporelles	5
2.3.3	Titres de participation et autres immobilisations financières	6
2.3.4	Stocks et en cours	6
2.3.5	Créances clients et comptes rattachés	6
2.3.6	Disponibilités	7
2.3.7	Provision pour risques et charges	7
2.3.8	Dettes et frais d'émission d'emprunt	7
2.3.9	Engagements de retraite	7
2.3.10	Estimations et jugements comptables déterminants	7
3	Notes relatives à certains postes du bilan	8
3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	8
3.2	Immobilisations financières	9
3.3	Stocks	9
3.4	Échéancier des créances	9
3.5	Comptes de régularisation et d'attente	10
3.5.1	Produits à recevoir	10
3.5.2	Charges à payer	10
3.5.3	Charges et produits constatés d'avance	10
3.6	Capitaux propres	10
3.6.1	Composition du capital	10
3.6.2	Tableau de variation des capitaux propres	11
3.7	Provisions	11
3.8	Échéancier des dettes	12
4	Notes relatives à certains postes du compte de résultat	13
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires	13
4.2	Résultat financier	13
4.3	Résultat exceptionnel	14
4.4	Situation fiscale	14
4.5	Effectif moyen	15
4.6	Rémunérations des dirigeants	15
4.7	Engagements financiers et "hors bilan"	15

4.8	Tableau des garanties et des suretés réelles	16
4.9	Informations sur les parties liées	16
4.10	Honoraires des commissaires aux comptes	16

Avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le total du bilan est de 17 587 042 €. Le compte de résultat de l'exercice est présenté sous forme de liste. Le déficit dégagé lors de l'exercice écoulé (12 mois) est de (2 256 537) €.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 18 septembre 2024 par le Président de la société.

1 Informations générales et description de l'activité

Studia Digital est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Elle exerce une activité de l'ingénierie et des études techniques.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice clos au 31 décembre 2023. Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

Le principe de continuité de l'exploitation est maintenu malgré des capitaux propres négatifs de (1 828 399) € et la mise en redressement judiciaire de la société.

1.1 Faits marquants de l'exercice

La société STUDIA TECH a été absorbée courant 2023 par la société STUDIA DIGITAL au terme d'un traité de fusion simplifiée enregistré le 21 juin 2023. La fusion s'est faite avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2023.

Le montant de l'actif net transmis par la société absorbée à l'absorbante sera inscrit en intégralité dans le compte « report à nouveau » pour (314 850) €.

1.2 Évènements postérieurs à la clôture

La société a été placée en redressement judiciaire le 09 juillet 2024.

2 Règles et méthodes comptables

2.1 Base de préparation des comptes sociaux

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de Studia Digital ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France, et notamment au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, le règlement ANC n°2017-01 du 5 mai 2017 et le règlement 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2 Changement de règles et méthodes comptables

PCG art. 833-2/4

La société n'a procédé à aucun changement de méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent.

2.3 Méthodes comptables

2.3.1 Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Les immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de frais de recherche, de concessions & brevets et de fonds commerciaux, sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations incorporelles, hors fonds commerciaux, est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Frais de développement : 20 %
- Concessions et brevets : 33 % à 100 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs incorporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à sa valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée en cas échéant. Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

2.3.2 Immobilisations corporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Matériel & outillage industriel : 10 % à 20 %
- Agencements et aménagements : 10 %
- Matériel de transport : 20 % à 25 %
- Matériel de bureau & info. : 10 % à 33 %
- Mobilier : 10 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs corporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

2.3.3 Titres de participation et autres immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3

Titres de participation

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

A chaque clôture, la société apprécie s'il existe un indice quelconque de perte de valeur de ses titres immobilisés. Les indices de perte de valeur des titres immobilisés sont généralement :

- des performances inférieures aux prévisions,
- des chutes de revenus et de résultats.

Si tel est le cas, la société détermine la valeur actuelle de ces actifs et la compare à la valeur nette comptable pour calculer une éventuelle dépréciation. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre :

- la valeur vénale,
- et la valeur d'utilité (qui est la valeur actuelle des flux de trésorerie attendue).

Les dépréciations ont un caractère non définitif et peuvent être reprises dans la limite du coût historique comptabilisé lorsque la situation financière s'apprécie.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement à des dépôts et cautionnements versés et des fonds de garantie Factors.

2.3.4 Stocks et en cours

PCG art. 833-8/1

Les projets en cours comptabilisés en stock depuis cet exercice, sont valorisés au coût de revient qui comprend les charges de personnel directement affectés au projet et les coûts directs (achats de marchandises, sous-traitance, ...).

Les coûts d'acquisition des stocks autres que les travaux en cours comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par le groupe auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.3.5 Créances clients et comptes rattachés

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

Une dépréciation complémentaire a été constatée dans les comptes au 31 décembre 2023 pour 241 375 €.

L'ensemble des créances clients possède une échéance à moins d'un an à l'origine.

Depuis la clôture de l'exercice 2022, l'ensemble des créances clients cédées au factor par la société mais pour lesquelles le factor n'a pas encore obtenu le règlement sont présentées en autres dettes, et non en déduction des créances clients.

2.3.6 Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

2.3.7 Provision pour risques et charges

PCG art. 833-12/1

Les provisions pour risques et charges constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent ou des impôts différés.

Compte tenu de l'activité du groupe, il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, telle que des garanties données aux clients.

2.3.8 Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont enregistrés immédiatement dans les charges de l'exercice.

2.3.9 Engagements de retraite

Rec. ANC n° 2013-02

La société a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n° 2013-02 pour l'évaluation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Ces engagements sont présentés dans la présente annexe au § 4.7 « Engagements hors bilan ».

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au

moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. La convention collective de l'entreprise prévoit de telles indemnités ; il n'a pas été signé d'accord particulier à ce titre.

Le montant de ces engagements est ainsi déterminé en application de la convention collective en vigueur et selon une méthode actuarielle prenant en compte des hypothèses de mortalité, d'accroissement des salaires et d'actualisation.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,17 %
- âge de départ à la retraite : Taux plein Sécurité Sociale
- revalorisation annuelle des salaires : 1,00 %

2.3.10 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La société fonde ses estimations sur la base d'informations ou de situations existantes à la date d'établissement des comptes, sur son expérience passée, ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

Les principales estimations sont relatives au caractère recouvrable de certains actifs, notamment concernant les créances clients et les en-cours, et la détermination du chiffre d'affaires.

3 Notes relatives à certains postes du bilan

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

C. com. art. R 123-187 ; PCG art. 841-1, 833-3/1 à 833-3/4, 833-5/2 à 833-5/4 et 841-1 à 841-3

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations incorporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Poste à poste	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes						
Frais d'établissement et de développement	1 940	-	-	20 000	-	21 940
Concessions, brevets et droits similaires	8 059 175	9 301	-	75 445	846 478	8 990 400
Fonds commercial	6 747 304	-	-	-	-	6 747 304
Autres immobilisations incorporelles	32 588	1 280 503	-465 821	-	-846 478	791
Total	14 841 007	1 289 803	-465 821	95 445	-	15 760 435
Amortissements & Provisions						
Frais d'établissement et de développement	1 940	6 130	-	13 870	-	21 940
Concessions, brevets et droits similaires	5 050 283	1 264 616	-	62 370	-	6 377 269
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total	5 052 222	1 270 746	-	76 240	-	6 399 208

Les Autres mouvements correspondent aux impacts de la fusion de la société STUDIA TECH dans les comptes de la société STUDIA DIGITAL.

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations corporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	103 829	2 571	-	2 358	108 758
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 155 901	-	-	-	1 155 901
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier, informatique	365 445	3 478	-	16 315	385 238
Immobilisations corporelles en cours	790	-	-790	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total	1 625 965	6 049	-790	18 673	1 649 897
Amortissements					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	71 737	19 022	-	-	90 759
Installations générales, agencements et aménagements divers	837 711	111 268	-	-	948 978
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier, informatique	366 301	9 714	-	18 476	394 492
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total	1 275 748	140 003	-	18 476	1 434 228

Les Autres mouvements correspondent aux impacts de la fusion de la société STUDIA TECH dans les comptes de la société STUDIA DIGITAL.

3.2 Immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/4, 841-6 à 833-6

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	82 002	9 225	-	91 227
Total	82 002	9 225	-	91 227

3.3 Stocks

C. com. art. R 123-178 2° ; PCG art. 833-8/1, 833-8/3, 833-8/4 et 841-3

	31.12.2023	31.12.2022	Var. en €	Var. en %age
Matières premières	-	-	-	-
En-cours de production de services	191 399	247 447	-56 048	-22,7%
Total	191 399	247 447	-56 048	-22,7%

3.4 Échéancier des créances

PCG art. 833-9 et 841-5

	31.12.2023	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	91 033	-	91 033
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	91 033	-	91 033
Créances de l'actif circulant	7 993 642	7 886 405	107 237
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-
Créances douteuses ou litigieuses	107 237	-	107 237
Autres créances clients	5 861 208	5 861 208	-
Personnel	515	515	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	400 471	400 471	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	1 041 269	1 041 269	-
Etat - Divers	5 212	5 212	-
Groupe et associés	10 555	10 555	-
Débiteurs divers	128 127	128 127	-
Charges constatées d'avance	439 049	439 049	-

N.B. : les *Autres créances clients* concernent des entités du groupe Studia pour 525 278 €

3.5 Comptes de régularisation et d'attente

3.5.1 Produits à recevoir

PCG art. 833-14/3

	31.12.2023	31.12.2022
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir	122 403	-
Autres créances	5 727	-
Disponibilités	-	-
Total	128 130	-

3.5.2 Charges à payer

PCG art. 833-14/3

	31.12.2023	31.12.2022
Emprunts convertibles	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31	2 756
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 666	215 045
Dettes fiscales et sociales	404 679	396 401
Autres dettes	2 125	2 125
Total	622 500	616 327

3.5.3 Charges et produits constatés d'avance

PCG art. 833-14/3

	31.12.2023	31.12.2022
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	439 049	256 968
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	5 424 320	1 805 677

3.6 Capitaux propres

PCG art. 833-11/1

3.6.1 Composition du capital

Au 31 décembre 2023, le capital social de la société Studia Digital S.A.S. est composé de 5 000 actions ordinaires de €. 100,00 de nominal chacune, soit un capital social d'un montant de 500 000 €.

3.6.2 Tableau de variation des capitaux propres

PCG art. 833-11/4

31.12.2023	
Capitaux propres au 1er janvier 2023	743 391
Distribution de dividendes	-
Fusion STUDIA DIGITAL	-314 850
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023	-2 256 537
Variation des subventions d'investissement	-404
Variation des provisions réglementées	-
Capitaux propres au 31 décembre 2023	-1 828 399

3.7 Provisions

PCG art. 833-12/1 et 841-4

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour litiges	30 000	-	-	30 000
Autres provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour autres charges	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	30 000	-	-	30 000
Dépréciation sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Dépréciation des titres de participation	-	-	-	-
Dépréciation des clients et comptes rattachés	27 128	241 375	-	268 502
Dépréciation des comptes courants	-	-	-	-
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation	27 128	241 375	-	268 502

Compte tenu de la mise en redressement judiciaire le 09 juillet 2024 de l'ensemble des sociétés du groupe, sont provisionnées dans les comptes les créances intra groupe pour leur valeur nette (créances clients sous déduction des dettes fournisseurs rattachées plus ou moins le solde du compte courant groupe).

3.8 Échéancier des dettes

PCG art. 833-13/1 et 841-5

	31.12.2023	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Dettes financières	4 495 517	3 814 750	225 956	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	229 882	98 632	131 250	-
Autres emprunts et dettes financières	31	31	-	-
Concours bancaires courants	269 288	269 288	-	-
Groupe et associés	3 996 317	3 996 317	-	-
Dettes d'exploitation	14 889 924	14 889 924	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 428 976	6 428 976	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	263 920	263 920	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	378 334	378 334	-	-
Etat- Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat- Taxe sur la valeur ajoutée	1 305 387	1 305 387	-	-
Etat- Autres impôts et taxes	16 588	16 588	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	1 072 399	1 072 399	-	-
Produits constatés d'avance	5 424 320	5 424 320	-	-

N.B. : les *Dettes fournisseurs et comptes rattachés* concernent des entités du groupe Studia pour 5 363 454 €

En date du 31 décembre 2023, l'ensemble des créances clients cédées au factor par la société Studia Digital mais pour lesquelles le factor n'a pas encore obtenu le règlement sont présentées en autres dettes pour un montant de 977 233 €.

4 Notes relatives à certains postes du compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

PCG art. 833-14/1

	Exercice 2023			Exercice 2022		
	France	Exportation	Total	France	Exportation	Total
Ventes de marchandises	6 789 609	-	6 789 609	2 918 426	3 000	2 921 426
Production vendue - biens	-	-	-	-	-	-
Production vendue - services	1 460 688	42 148	1 502 836	6 043 936	53 685	6 097 621
Total	8 250 297	42 148	8 292 445	8 962 362	56 685	9 019 047

4.2 Résultat financier

PCG art. 833-14/1

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
<i>Produits financiers</i>		
Produits financiers de participations	-	-
Autres produits de participation	-	-
Gain de change	-	-
Autres produits financiers	555	-
Reprise de provisions financières	-	-
Total	555	-
<i>Charges financières</i>		
Dotations aux prov. & amort. financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	295 808	97 249
Pertes de change	-	-
Autres charges financières	-	-
Total	295 808	97 249
<i>Résultat financier</i>	-295 253	-97 249

4.3 Résultat exceptionnel

PCG art. 833-14/3

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits exceptionnels		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	34 182	-
<i>Produits exceptionnels sur exercices antérieurs</i>	-	61 697
<i>Autres produits exceptionnels</i>	404	8 259
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	9 000
- Sur cession titres cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
<i>Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de</i>	-	-
Total	34 586	78 956
Charges exceptionnelles		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	83 661	-
<i>Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs</i>	3 192	6 547
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	-	200 223
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	465 821	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	-
- Sur cession titres cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
<i>Dotations aux provisions exceptionnelles</i>	-	30 000
Total	552 675	236 771
Résultat exceptionnel	-518 089	-157 815

4.4 Situation fiscale

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2023 est de 25 %, auquel s'ajoute éventuellement la contribution sociale de 3,3 %. A la clôture de l'exercice le montant du crédit d'impôt recherche et innovation s'élève à 82 048 €, contre 107 460 € à la clôture de l'exercice précédent.

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-1 820 496	-
Résultat exceptionnel	-518 089	82 048
Résultat comptable (hors participation)	-2 338 585	82 048

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Exercice 2023	Exercice 2022
Amortissements dérogatoires	-	-
Total	-	-
Provisions et charges à payer non déductibles	-	30 000
Participation des salariés	-	-
Déficits fiscaux	3 178 672	840 087
Total	3 178 672	870 087

4.5 Effectif moyen

PCG art. 833-19

L'effectif moyen employé se décompose comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Cadres	30	31
Techniciens et agents de maîtrise	-	-
Employés	-	-
Ouvriers	-	-
Effectif moyen pondéré	30	31

4.6 Rémunérations des dirigeants

PCG art. 833-17

Les rémunérations des membres des organes de direction et d'administration ne sont pas indiquées car cela reviendrait à donner une rémunération individuelle.

4.7 Engagements financiers et "hors bilan"

	Exercice 2023	Exercice 2022
Engagements de crédit-bail	-	-
Engagements de retraite	424 604	414 805
Nantissement de titres	-	-
Factor - encours clients	977 233	666 716
Autres engagements	-	-
Total	1 401 837	1 709 929

4.8 Tableau des garanties et des suretés réelles

Néant.

4.9 Informations sur les parties liées

PCG art. 833-16

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les sociétés du groupe Studia, ainsi qu'avec la société mère Genvalue Partners ; elles sont conclues à des conditions normales de marché.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits financiers	555	-
Charges financières	-235 133	-69 097
Total	-234 578	-69 097

4.10 Honoraires des commissaires aux comptes

PCG art. 833-14/4

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat de la société Studia Digital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élèvent à 13,6 k€.

STUDIA DIGITAL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 500 000,00 €

Siège social : 14 BOULEVARD PYTHAGORE

13127 VITROLLES

831 498 209 RCS SALON DE PROVENCE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 NOVEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons décidé d'annexer un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des deux derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	8 292 445	9 019 047	-8,06
Production stockée et immobilisée	542 600	557 007	-2,59
Coût des achats et charges externes	5 591 096	4 894 702	14,23
VALEUR AJOUTEE	3 243 950	4 681 352	-30,70
Impôts, taxes et versements assimilés	70 676	96 855	-27,03

Charges de personnel	3 062 442	2 978 501	2,82
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	110 831	1 605 996	-93,10
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	17 236		100,00
Autres produits	-56	8 041	-100,70
Dotations aux amortissements et provisions	1 652 124	1 328 746	24,34
Autres charges	1 130	902	25,32
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 525 243	284 389	-636,32
Résultat financier	-295 253	-97 249	-203,61
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-1 820 496	187 141	-1072,80
Résultat exceptionnel	-518 089	-158 067	-227,77
Impôt sur les bénéfices	-82 048	-107 460	23,65
RESULTAT NET COMPTABLE	-2 256 537	136 534	-1752,73

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 8 292 445 € contre 9 019 047 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 8,06 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 10 377 468 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 1 652 124 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 2 978 501 € à 3 062 442 €, soit une progression de 2,82 %, alors que l'effectif moyen est resté le même, soit 30 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à -1 525 243 € contre 284 389 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 636,32 %.

Le résultat financier, d'un montant de -295 253 €, contre -97 249 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de -1 820 496 €, contre 187 141 € au 31 décembre 2022.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -518 089 €, contre -158 067 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de -82 048 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -2 256 537 €, représentant 27,21 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en régression de -1752,73 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 136 534 €, soit 1,51 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

En raison des difficultés rencontrées au cours du dernier exercice ayant conduit à la mise en redressement des sociétés du groupe au mois de juillet 2024, nous avons été amenés à prendre des mesures tant au plan commercial qu'au niveau de la gestion, en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

Continuité d'exploitation

Le principe de continuité de l'exploitation est maintenu malgré des capitaux propres négatifs et la mise en redressement judiciaire de la société

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La société a été placée en redressement judiciaire le 09/07/2024

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un déficit de 2 256 536,82 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à -437 202.10 €
correspondant au compte "Report à Nouveau", débiteur d'un pareil montant,
- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à -2693 738.92 €
au compte "Report à Nouveau"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Délai de règlement des fournisseurs

Est annexé aux présentes le tableau relatif aux informations des délais de paiement Client et fournisseur

Provisions

Compte tenu de la mise en redressement judiciaire le 09 juillet 2024 de l'ensemble des sociétés du groupe, sont provisionnés dans les comptes, les créances intra groupe pour leur valeur nette (créances

clients sous déduction des dettes fournisseurs rattachées, plus ou moins le solde du compte courant Groupe.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Délai de règlement des fournisseurs

Est annexé aux présentes le tableau relatif aux informations des délais de paiement Client et fournisseur

Provisions

Compte tenu de la mise en redressement judiciaire le 09 juillet 2024 de l'ensemble des sociétés du groupe, sont provisionnés dans les comptes, les créances intra groupe pour leur valeur nette (créances clients sous déduction des dettes fournisseurs rattachées, plus ou moins le solde du compte courant Groupe

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président

STUDIA DIGITAL
14 Boulevard Parnasse – Bât B
13127 VITROLLES
accueil@studia.fr
SAS au capital de 500 000 €
Siret : 831 498 209 00053

STUDIA DIGITAL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 500 000,00 €

Siège social : 14 BOULEVARD PYTHAGORE

13127 VITROLLES

831 498 209 RCS SALON DE PROVENCE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 29 NOVEMBRE 2024

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 2 256 536,82 €, de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à -437 202.10 €
correspondant au compte "Report à Nouveau", débiteur d'un pareil montant,
- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à -2693738,92€
au compte "Report à Nouveau"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Certifiée conforme

Le Président – GENVALUE PARTNERS

Raymond GILLETTE





Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

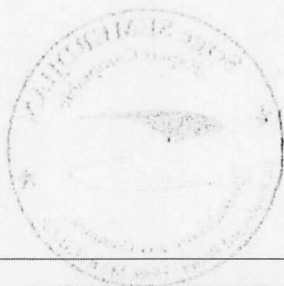
**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 Décembre 2023

STUDIA DIGITAL

Société par actions simplifiée

14 Boulevard Pythagore – 13127 Vitrolles



Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près la Cour d'appel
d'Aix-en-Provence.
Membre de la Compagnie régionale des
Commissaires aux comptes
d'Aix-en-Provence / Bastia.

10, Boulevard Périer - 13008 Marseille
Tél : 04.96.169.169 – Fax : 04.96.169.178
E-mail : contact@semerdjan.fr

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2023

STUDIA DIGITAL

A l'assemblée générale de la société Studia Digital,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

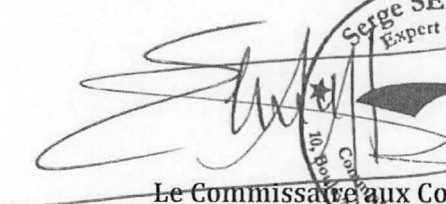
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Marseille, le 14 Novembre 2024



Le Commissaire aux Comptes
Société Serge SEMERDJIAN
représentée par M. Serge SEMERDJIAN


Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes



Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2023

STUDIA DIGITAL

Société par actions simplifiée

14 Boulevard Pythagore – 13 127 VITROLLES

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.
Membre de la Compagnie régionale
des Commissaires aux comptes
d'Aix-en-Provence / Bastia.

10, Boulevard Périer - 13008 Marseille
Tél : 04.96.169.169
E-mail : contact@semerdjian.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2023

STUDIA DIGITAL

A l'Assemblée générale de la société STUDIA DIGITAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **STUDIA DIGITAL** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés au chapitre « 1. Informations générales et description de l'activité » et sous-chapitre « 3.7 Provisions » de l'annexe concernant respectivement le maintien du principe de continuité d'exploitation et la mise en redressement judiciaire de la société ainsi que le provisionnement des créances intra-groupe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le chiffre d'affaires de l'exercice recoupé avec les données chiffrées issue de la gestion commerciale.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

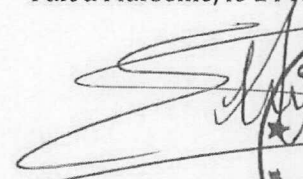
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 14 Novembre 2024



Le Commissaire aux Comptes
Société Serge SEMERDJIAN
Représentée par M. Serge SEMERDJIAN

Annexe :
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	1 940	1 940				
	Frais de développement	20 000	20 000				
	Concessions, brevets et droits similaires	8 990 400	6 377 268	2 613 132	3 008 892	395 760	13.15
	Fonds commercial (1)	6 747 305		6 747 305	6 747 305		
	Autres immobilisations incorporelles	790		790	32 588	31 797	97.57
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	108 758	90 758	18 000	32 092	14 093	43.91
	Autres immobilisations corporelles	1 541 139	1 343 470	197 669	317 334	119 665	37.71
	Immobilisations en cours				790	790	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	195		195	200	6	2.75
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	91 033		91 033	81 802	9 231	11.28
	Total II	17 501 559	7 833 437	9 668 123	10 221 003	552 880	5.41
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	191 399		191 399	247 447	56 048	22.65
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 846		1 846		1 846	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 968 445	268 502	5 699 942	1 910 878	3 789 065	198.29
	Autres créances	1 584 302		1 584 302	1 479 028	105 274	7.12
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 381		2 381	158 459	156 078	98.50
	Charges constatées d'avance (3)	439 049		439 049	256 968	182 081	70.86
	Total III	8 187 421	268 502	7 918 919	4 052 779	3 866 140	95.39
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		25 688 981	8 101 939	17 587 042	14 273 782	3 313 260	23.21

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-
107 237

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500 000)	500 000	500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	315 339	315 339		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	50 000	50 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	437 202	258 886	178 316	68.88
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 256 537	136 534	2 393 071	NS
	Subventions d'investissement		404	404	100.00
	Provisions réglementées				
	Total I	1 828 399	743 391	2 571 791	345.95
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	30 000	30 000		
	Provisions pour charges				
	Total III	30 000	30 000		
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	229 882	347 735	117 853	33.89
	Concours bancaires courants	269 288	149 655	119 633	79.94
	Emprunts et dettes financières diverses	3 996 347	3 543 316	453 031	12.79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	93 040		93 040	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 428 976	5 763 163	665 813	11.55
	Dettes fiscales et sociales	1 964 229	1 166 522	797 707	68.38
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	979 358	724 323	255 035	35.21
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	5 424 320	1 805 677	3 618 643	200.40
	Total IV	19 385 441	13 500 391	5 885 050	43.59
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	17 587 042	14 273 782	3 313 260	23.21

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

19 410 132 13 274 435

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	6 789 609		6 789 609	2 921 426		3 868 183	132.41
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 460 688	42 148	1 502 836	6 097 621		4 594 785	75.35
Chiffre d'affaires NET	8 250 297	42 148	8 292 445	9 019 047		726 602	8.06
Production stockée			56 048	44 471		11 577	26.03
Production immobilisée			598 648	601 478		2 830	0.47
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			17 236	7 989		9 247	115.76
Autres produits			56	52		108	206.74
Total des Produits d'exploitation (I)			8 852 225	9 584 095		731 870	7.64
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			2 279 943	2 299 087		19 144	0.83
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			35 902	43 775		7 872	17.98
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 275 251	2 551 840		723 411	28.35
Impôts, taxes et versements assimilés			70 676	96 855		26 179	27.03
Salaires et traitements			2 100 411	2 035 489		64 922	3.19
Charges sociales			962 031	943 011		19 020	2.02
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 410 749	1 301 619		109 131	8.38
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			241 375	27 128		214 247	789.78
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 130	902		228	25.32
Total des Charges d'exploitation (II)			10 377 468	9 299 706		1 077 763	11.59
I - Résultat d'exploitation (I-II)			1 525 243	284 389		1 809 632	636.32
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	555		555	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	555		555	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	295 808	97 249	198 560	204.18
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	295 808	97 249	198 560	204.18
2. Résultat financier (V-VI)	295 253	97 249	198 004	203.61
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 820 496	187 141	2 007 637	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	34 182	61 697	27 515	44.60
Produits exceptionnels sur opérations en capital	404	17 259	16 855	97.66
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	34 586	78 956	44 370	56.20
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	86 853	206 771	119 917	58.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	465 821		465 821	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		30 000	30 000	100.00
Total VIII	552 675	236 771	315 904	133.42
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	518 089	157 815	360 274	228.29
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		252	252	100.00
Impôts sur les bénéfices (X)	82 048	107 460	25 412	23.65
Total des produits (I+III+V+VII)	8 887 366	9 663 051	775 684	8.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 143 903	9 526 517	1 617 386	16.98
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 256 537	136 534	2 393 071	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



Annexe des comptes sociaux
de STUDIA DIGITAL S.A.S.
au 31 décembre 2023

Sommaire

1	Informations générales et description de l'activité	4
1.1	Faits marquants de l'exercice	4
1.2	Événements postérieurs à la clôture	4
2	Règles et méthodes comptables	5
2.1	Base de préparation des comptes sociaux	5
2.2	Changement de règles et méthodes comptables	5
2.3	Méthodes comptables	5
2.3.1	Immobilisations incorporelles	5
2.3.2	Immobilisations corporelles	5
2.3.3	Titres de participation et autres immobilisations financières	6
2.3.4	Stocks et en cours	6
2.3.5	Créances clients et comptes rattachés	6
2.3.6	Disponibilités	7
2.3.7	Provision pour risques et charges	7
2.3.8	Dettes et frais d'émission d'emprunt	7
2.3.9	Engagements de retraite	7
2.3.10	Estimations et jugements comptables déterminants	7
3	Notes relatives à certains postes du bilan	8
3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	8
3.2	Immobilisations financières	9
3.3	Stocks	9
3.4	Échéancier des créances	9
3.5	Comptes de régularisation et d'attente	10
3.5.1	Produits à recevoir	10
3.5.2	Charges à payer	10
3.5.3	Charges et produits constatés d'avance	10
3.6	Capitaux propres	10
3.6.1	Composition du capital	10
3.6.2	Tableau de variation des capitaux propres	11
3.7	Provisions	11
3.8	Échéancier des dettes	12
4	Notes relatives à certains postes du compte de résultat	13
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires	13
4.2	Résultat financier	13
4.3	Résultat exceptionnel	14
4.4	Situation fiscale	14
4.5	Effectif moyen	15
4.6	Rémunérations des dirigeants	15
4.7	Engagements financiers et "hors bilan"	15

4.8	Tableau des garanties et des suretés réelles	16
4.9	Informations sur les parties liées	16
4.10	Honoraires des commissaires aux comptes	16

Avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le total du bilan est de 17 587 042 €. Le compte de résultat de l'exercice est présenté sous forme de liste. Le déficit dégagé lors de l'exercice écoulé (12 mois) est de (2 256 537) €.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 18 septembre 2024 par le Président de la société.

1 Informations générales et description de l'activité

Studia Digital est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Elle exerce une activité de l'ingénierie et des études techniques.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice clos au 31 décembre 2023. Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

Le principe de continuité de l'exploitation est maintenu malgré des capitaux propres négatifs de (1 828 399) € et la mise en redressement judiciaire de la société.

1.1 Faits marquants de l'exercice

La société STUDIA TECH a été absorbée courant 2023 par la société STUDIA DIGITAL au terme d'un traité de fusion simplifiée enregistré le 21 juin 2023. La fusion s'est faite avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2023.

Le montant de l'actif net transmis par la société absorbée à l'absorbante sera inscrit en intégralité dans le compte « report à nouveau » pour (314 850) €.

1.2 Évènements postérieurs à la clôture

La société a été placée en redressement judiciaire le 09 juillet 2024.

2 Règles et méthodes comptables

2.1 Base de préparation des comptes sociaux

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de Studia Digital ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France, et notamment au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, le règlement ANC n°2017-01 du 5 mai 2017 et le règlement 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2 Changement de règles et méthodes comptables

PCG art. 833-2/4

La société n'a procédé à aucun changement de méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent.

2.3 Méthodes comptables

2.3.1 Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Les immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de frais de recherche, de concessions & brevets et de fonds commerciaux, sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations incorporelles, hors fonds commerciaux, est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Frais de développement : 20 %
- Concessions et brevets : 33 % à 100 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs incorporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à sa valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant. Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

2.3.2 Immobilisations corporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Matériel & outillage industriel : 10 % à 20 %
- Agencements et aménagements : 10 %
- Matériel de transport : 20 % à 25 %
- Matériel de bureau & info. : 10 % à 33 %
- Mobilier : 10 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs corporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

2.3.3 Titres de participation et autres immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3

Titres de participation

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

A chaque clôture, la société apprécie s'il existe un indice quelconque de perte de valeur de ses titres immobilisés. Les indices de perte de valeur des titres immobilisés sont généralement :

- des performances inférieures aux prévisions,
- des chutes de revenus et de résultats.

Si tel est le cas, la société détermine la valeur actuelle de ces actifs et la compare à la valeur nette comptable pour calculer une éventuelle dépréciation. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre :

- la valeur vénale,
- et la valeur d'utilité (qui est la valeur actuelle des flux de trésorerie attendue).

Les dépréciations ont un caractère non définitif et peuvent être reprises dans la limite du coût historique comptabilisé lorsque la situation financière s'apprécie.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement à des dépôts et cautionnements versés et des fonds de garantie Factors.

2.3.4 Stocks et en cours

PCG art. 833-8/1

Les projets en cours comptabilisés en stock depuis cet exercice, sont valorisés au coût de revient qui comprend les charges de personnel directement affectés au projet et les coûts directs (achats de marchandises, sous-traitance, ...).

Les coûts d'acquisition des stocks autres que les travaux en cours comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par le groupe auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.3.5 Créances clients et comptes rattachés

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

Une dépréciation complémentaire a été constatée dans les comptes au 31 décembre 2023 pour 241 375 €.

L'ensemble des créances clients possède une échéance à moins d'un an à l'origine.

Depuis la clôture de l'exercice 2022, l'ensemble des créances clients cédées au factor par la société mais pour lesquelles le factor n'a pas encore obtenu le règlement sont présentées en autres dettes, et non en déduction des créances clients.

2.3.6 Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

2.3.7 Provision pour risques et charges

PCG art. 833-12/1

Les provisions pour risques et charges constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent ou des impôts différés.

Compte tenu de l'activité du groupe, il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, telle que des garanties données aux clients.

2.3.8 Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont enregistrés immédiatement dans les charges de l'exercice.

2.3.9 Engagements de retraite

Rec. ANC n° 2013-02

La société a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n° 2013-02 pour l'évaluation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Ces engagements sont présentés dans la présente annexe au § 4.7 « Engagements hors bilan ».

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au

moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. La convention collective de l'entreprise prévoit de telles indemnités ; il n'a pas été signé d'accord particulier à ce titre.

Le montant de ces engagements est ainsi déterminé en application de la convention collective en vigueur et selon une méthode actuarielle prenant en compte des hypothèses de mortalité, d'accroissement des salaires et d'actualisation.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,17 %
- âge de départ à la retraite : Taux plein Sécurité Sociale
- revalorisation annuelle des salaires : 1,00 %

2.3.10 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La société fonde ses estimations sur la base d'informations ou de situations existantes à la date d'établissement des comptes, sur son expérience passée, ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

Les principales estimations sont relatives au caractère recouvrable de certains actifs, notamment concernant les créances clients et les en-cours, et la détermination du chiffre d'affaires.

3 Notes relatives à certains postes du bilan

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

C. com. art. R 123-187 ; PCG art. 841-1, 833-3/1 à 833-3/4, 833-5/2 à 833-5/4 et 841-1 à 841-3

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations incorporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Poste à poste	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes						
Frais d'établissement et de développement	1 940	-	-	20 000	-	21 940
Concessions, brevets et droits similaires	8 059 175	9 301	-	75 445	846 478	8 990 400
Fonds commercial	6 747 304	-	-	-	-	6 747 304
Autres immobilisations incorporelles	32 588	1 280 503	-465 821	-	-846 478	791
Total	14 841 007	1 289 803	-465 821	95 445	-	15 760 435
Amortissements & Provisions						
Frais d'établissement et de développement	1 940	6 130	-	13 870	-	21 940
Concessions, brevets et droits similaires	5 050 283	1 264 616	-	62 370	-	6 377 269
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total	5 052 222	1 270 746	-	76 240	-	6 399 208

Les Autres mouvements correspondent aux impacts de la fusion de la société STUDIA TECH dans les comptes de la société STUDIA DIGITAL.

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations corporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	103 829	2 571	-	2 358	108 758
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 155 901	-	-	-	1 155 901
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier, informatique	365 445	3 478	-	16 315	385 238
Immobilisations corporelles en cours	790	-	-790	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total	1 625 965	6 049	-790	18 673	1 649 897
Amortissements					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	71 737	19 022	-	-	90 759
Installations générales, agencements et aménagements divers	837 711	111 268	-	-	948 978
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier, informatique	366 301	9 714	-	18 476	394 492
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total	1 275 748	140 003	-	18 476	1 434 228

Les Autres mouvements correspondent aux impacts de la fusion de la société STUDIA TECH dans les comptes de la société STUDIA DIGITAL.

3.2 Immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/4, 841-6 à 833-6

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	82 002	9 225	-	91 227
Total	82 002	9 225	-	91 227

3.3 Stocks

C. com. art. R 123-178 2° ; PCG art. 833-8/1, 833-8/3, 833-8/4 et 841-3

	31.12.2023	31.12.2022	Var. en €	Var. en %age
Matières premières	-	-	-	-
En-cours de production de services	191 399	247 447	-56 048	-22,7%
Total	191 399	247 447	-56 048	-22,7%

3.4 Échéancier des créances

PCG art. 833-9 et 841-5

	31.12.2023	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	91 033	-	91 033
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	91 033	-	91 033
Créances de l'actif circulant	7 993 642	7 886 405	107 237
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-
Créances douteuses ou litigieuses	107 237	-	107 237
Autres créances clients	5 861 208	5 861 208	-
Personnel	515	515	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-
Etat- Impôts sur les bénéfices	400 471	400 471	-
Etat- Taxe sur la valeur ajoutée	1 041 269	1 041 269	-
Etat- Divers	5 212	5 212	-
Groupe et associés	10 555	10 555	-
Débiteurs divers	128 127	128 127	-
Charges constatées d'avance	439 049	439 049	-

N.B. : les *Autres créances clients* concernent des entités du groupe Studia pour 525 278 €

3.5 Comptes de régularisation et d'attente

3.5.1 Produits à recevoir

PCG art. 833-14/3

	31.12.2023	31.12.2022
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir	122 403	-
Autres créances	5 727	-
Disponibilités	-	-
Total	128 130	-

3.5.2 Charges à payer

PCG art. 833-14/3

	31.12.2023	31.12.2022
Emprunts convertibles	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31	2 756
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 666	215 045
Dettes fiscales et sociales	404 679	396 401
Autres dettes	2 125	2 125
Total	622 500	616 327

3.5.3 Charges et produits constatés d'avance

PCG art. 833-14/3

	31.12.2023	31.12.2022
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	439 049	256 968
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	5 424 320	1 805 677

3.6 Capitaux propres

PCG art. 833-11/1

3.6.1 Composition du capital

Au 31 décembre 2023, le capital social de la société Studia Digital S.A.S. est composé de 5 000 actions ordinaires de €. 100,00 de nominal chacune, soit un capital social d'un montant de 500 000 €.

3.6.2 Tableau de variation des capitaux propres

PCG art. 833-11/4

	31.12.2023
Capitaux propres au 1er janvier 2023	743 391
Distribution de dividendes	-
Fusion STUDIA DIGITAL	-314 850
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023	-2 256 537
Variation des subventions d'investissement	-404
Variation des provisions réglementées	-
Capitaux propres au 31 décembre 2023	-1 828 399

3.7 Provisions

PCG art. 833-12/1 et 841-4

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour litiges	30 000	-	-	30 000
Autres provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour autres charges	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	30 000	-	-	30 000
Dépréciation sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Dépréciation des titres de participation	-	-	-	-
Dépréciation des clients et comptes rattachés	27 128	241 375	-	268 502
Dépréciation des comptes courants	-	-	-	-
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation	27 128	241 375	-	268 502

Compte tenu de la mise en redressement judiciaire le 09 juillet 2024 de l'ensemble des sociétés du groupe, sont provisionnées dans les comptes les créances intra groupe pour leur valeur nette (créances clients sous déduction des dettes fournisseurs rattachées plus ou moins le solde du compte courant groupe).

3.8 Échéancier des dettes

PCG art. 833-13/1 et 841-5

	31.12.2023	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Dettes financières	4 495 517	3 814 750	225 956	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	229 882	98 632	131 250	-
Autres emprunts et dettes financières	31	31	-	-
Concours bancaires courants	269 288	269 288	-	-
Groupe et associés	3 996 317	3 996 317	-	-
Dettes d'exploitation	14 889 924	14 889 924	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 428 976	6 428 976	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	263 920	263 920	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	378 334	378 334	-	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	1 305 387	1 305 387	-	-
Etat - Autres impôts et taxes	16 588	16 588	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	1 072 399	1 072 399	-	-
Produits constatés d'avance	5 424 320	5 424 320	-	-

N.B. : les *Dettes fournisseurs et comptes rattachés* concernent des entités du groupe Studia pour 5 363 454 €

En date du 31 décembre 2023, l'ensemble des créances clients cédées au factor par la société Studia Digital mais pour lesquelles le factor n'a pas encore obtenu le règlement sont présentées en autres dettes pour un montant de 977 233 €.

4 Notes relatives à certains postes du compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

PCG art. 833-14/1

	Exercice 2023			Exercice 2022		
	France	Exportation	Total	France	Exportation	Total
Ventes de marchandises	6 789 609	-	6 789 609	2 918 426	3 000	2 921 426
Production vendue - biens	-	-	-	-	-	-
Production vendue - services	1 460 688	42 148	1 502 836	6 043 936	53 685	6 097 621
Total	8 250 297	42 148	8 292 445	8 962 362	56 685	9 019 047

4.2 Résultat financier

PCG art. 833-14/1

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
<i>Produits financiers</i>		
Produits financiers de participations	-	-
Autres produits de participation	-	-
Gain de change	-	-
Autres produits financiers	555	-
Reprise de provisions financières	-	-
Total	555	-
<i>Charges financières</i>		
Dotations aux prov. & amort. financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	295 808	97 249
Perles de change	-	-
Autres charges financières	-	-
Total	295 808	97 249
Résultat financier	-295 253	-97 249

4.3 Résultat exceptionnel

PCG art. 833-14/3

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits exceptionnels		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	34 182	-
<i>Produits exceptionnels sur exercices antérieurs</i>	-	61 697
<i>Autres produits exceptionnels</i>	404	8 259
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	9 000
- Sur cession titres cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
<i>Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de</i>	-	-
Total	34 586	78 956
Charges exceptionnelles		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	83 661	-
<i>Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs</i>	3 192	6 547
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	-	200 223
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	465 821	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	-
- Sur cession titres cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
<i>Dotations aux provisions exceptionnelles</i>	-	30 000
Total	552 675	236 771
Résultat exceptionnel	-518 089	-157 815

4.4 Situation fiscale

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2023 est de 25 %, auquel s'ajoute éventuellement la contribution sociale de 3,3 %. A la clôture de l'exercice le montant du crédit d'impôt recherche et innovation s'élève à 82 048 €, contre 107 460 € à la clôture de l'exercice précédent.

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-1 820 496	-
Résultat exceptionnel	-518 089	82 048
Résultat comptable (hors participation)	-2 338 585	82 048

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Exercice 2023	Exercice 2022
Amortissements dérogatoires	-	-
Total	-	-
Provisions et charges à payer non déductibles	-	30 000
Participation des salariés	-	-
Déficits fiscaux	3 178 672	840 087
Total	3 178 672	870 087

4.5 Effectif moyen

PCG art. 833-19

L'effectif moyen employé se décompose comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Cadres	30	31
Techniciens et agents de maîtrise	-	-
Employés	-	-
Ouvriers	-	-
Effectif moyen pondéré	30	31

4.6 Rémunérations des dirigeants

PCG art. 833-17

Les rémunérations des membres des organes de direction et d'administration ne sont pas indiquées car cela reviendrait à donner une rémunération individuelle.

4.7 Engagements financiers et "hors bilan"

	Exercice 2023	Exercice 2022
Engagements de crédit-bail	-	-
Engagements de retraite	424 604	414 805
Nantissement de titres	-	-
Factor - encours clients	977 233	666 716
Autres engagements	-	-
Total	1 401 837	1 709 929

4.8 Tableau des garanties et des suretés réelles

Néant.

4.9 Informations sur les parties liées

PCG art. 833-16

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les sociétés du groupe Studia, ainsi qu'avec la société mère Genvalue Partners ; elles sont conclues à des conditions normales de marché.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits financiers	555	-
Charges financières	-235 133	-69 097
Total	-234 578	-69 097

4.10 Honoraires des commissaires aux comptes

PCG art. 833-14/4

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat de la société Studia Digital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élèvent à 13,6 k€.